



Évreux, le 20 février 2015

SECURITE ROUTIERE Pour des vacances en toute sécurité

La préfecture communique

Depuis le 1^{er} janvier, on déplore, sur les routes de l'Eure 4 tués, 23 accidents et 26 blessés (*chiffres provisoires arrêtés au 15/02/2015*).

Aussi, à la veille des vacances scolaires de février qui s'accompagnent traditionnellement de nombreux déplacements, **j'appelle l'ensemble des automobilistes à la plus grande prudence ainsi au strict respect du code de la route.**

La conduite en période hivernale nécessite une adaptation continue aux conditions météorologiques. Pour éviter que les vacances ne se terminent en drames de la route, j'incite donc chacun à préparer ses trajets.

La journée du samedi 21 février est classée orange au niveau national et noir en région Rhône-Alpes. Aussi avant de prendre la route, il convient de s'informer sur les conditions de circulation, les prévisions météorologiques et l'état des routes : www.bison-fute.gouv.fr et www.meteofrance.com.

Rouler plus longtemps que d'habitude, parfois de nuit, sur des routes et autoroutes très fréquentées, reprendre le volant à l'occasion des vacances alors que l'on n'a pas conduit depuis quelques mois, rester attentif aux autres sur plusieurs centaines de kilomètres et jusqu'à l'arrivée... nécessitent une vigilance et une concentration maximales.

C'est pourquoi, il faut adopter certains réflexes :

- bien préparer son véhicule en vérifiant notamment la pression des pneumatiques,
- veiller à ce que tous les passagers du véhicule soient attachés,
- être attentif aux autres usagers et respecter les limitations,
- adapter la vitesse aux circonstances et respecter les limitations,
- ne jamais prendre son véhicule sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants,
- prévenir les risques liés à la somnolence au volant en faisant des pauses régulières,
- ne pas utiliser de portable au volant !

La sécurité routière est une priorité pour les services de l'État mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes, au volant, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but est de préserver leur intégrité physique et celle des autres usagers de la route.

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35